

Note de service

DESTINATAIRES : Employés, gestionnaires et médecins du CISSS de la Gaspésie
(incluant les employés des Îles-de-la-Madeleine)

EXPÉDITEUR : M. Martin Brosseau, directeur des ressources humaines, des
communications et des affaires juridiques (par intérim)

DATE : Le 30 juin 2020

OBJET : **Mesures de prévention révisées dans le contexte du
déconfinement**

CETTE NOTE REMPLACE LA NOTE 2020-013 DU 29 MAI DERNIER

Bonjour,

Bien que le niveau de risque de transmission communautaire se soit amélioré récemment dans toutes les régions du Québec, le risque pour les employés et les usagers de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine d'être exposés à la COVID-19 demeure, surtout durant la période estivale où des vacanciers ont déjà commencé à visiter notre région.

A cet égard, le CISSS de la Gaspésie souhaite vous rappeler les mesures suivantes afin de prévenir, le plus possible, le risque d'exposition de ses usagers et de son personnel à la COVID-19 dans le contexte actuel du déconfinement :

1. L'obligation de porter le **masque de procédure** (chirurgical) dans toutes **les aires communes** ainsi que dans tous les services/unités où le personnel est susceptible d'avoir un **contact avec des usagers ou d'autres membres du personnel**;
2. Le respect du strict **lavage des mains**, notamment :
 - a. avant et après son **quart de travail**;
 - b. avant et après toute **procédure ou manipulation**;
 - c. **entre deux patients**;
 - d. avant et après les **repas**, les **pauses** ou l'usage de la **salle de bain**.
3. Le respect de la **distanciation physique de 2 mètres** lorsque possible.

4. Tout membre du personnel, médecin, médecin dépanneur ou personnel d'agence privée qui présente des **symptômes** associés à **l'une ou l'autre des situations suivantes** :

1 symptôme parmi ceux-ci	OU	2 symptômes parmi ceux-ci
<ul style="list-style-type: none">- Apparition ou aggravation d'une toux- Fièvre (température de 38 °C et plus)- Difficulté respiratoire- Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte du goût		<ul style="list-style-type: none">- Un symptôme général (douleurs musculaires, mal de tête, fatigue intense ou perte importante de l'appétit)- Mal de gorge- Diarrhée

doit suivre les consignes suivantes :

- ✓ **Informez votre gestionnaire ou votre chef de département** (et la DSP) dans les plus brefs délais;
- ✓ **Appeler au 1-877-644-4545** en précisant qu'il est un travailleur de la santé de la région de la région de la Gaspésie/Les Îles;
- ✓ À l'extérieur des heures ouvrables, communiquer avec **Info-santé (811)** et la fiche de dépistage sera transmise, le cas échéant, par courriel aux infirmières de notre centrale de rendez-vous régionale pour la prise de rendez-vous dans une roulotte.
- ✓ Procéder à **l'autosurveillance** des principaux symptômes suivants:
 - Apparition ou aggravation d'une toux;
 - Difficultés respiratoires;
 - Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût;
 - Fièvre : prise de la température deux fois par jour.

Enfin, nous souhaitons vous sensibiliser à l'importance de **respecter les recommandations de la Santé publique** (qui évoluent en continu) **lors de vos retrouvailles en famille ou entre amis** durant la période estivale, et ce, afin de réduire votre risque de contracter la COVID-19.

Il en va de notre responsabilité individuelle et professionnelle à l'égard des usagers que nous desservons et des collègues de travail que nous côtoyons.

Merci de votre collaboration et de rester vigilants durant cette période estivale de déconfinement.

Le directeur des ressources humaines,
des communications et des affaires juridiques (par intérim)



Martin Brosseau